

L'agritourisme au secours des chalets d'alpage

Bassins De nombreuses communes peinent à financer l'entretien des alpages. Bassins mise sur des aides liées au tourisme.



Maurice Treboux va terminer sa 25e saison à La Bassine en tant qu'amodiatiaire.

Image: Vanessa Cardoso

«Nous n'avons pas les moyens d'entretenir et de rénover nos chalets d'alpage, regrette Didier Lohri, syndic de Bassins. C'est pourquoi notre Commune participe au Projet de développement régional agricole (PDRA) Agritourisme sur les alpages, qui nous permettra d'obtenir une aide financière substantielle du Canton et de la Confédération.»

Ce programme inédit englobe une dizaine d'alpages du Parc Jura vaudois appartenant à huit communes et à un privé. Pour Bassins, il ne concerne que la Bassine, lieu de production de gruyère, et les Pralets, buvette et gîte d'étape sur le parcours qui relie la Givrine au Marchairuz. «Tout ne sera pas réglé avec cette aide, car il nous faudrait 4,5 millions pour l'ensemble de nos alpages, précise le syndic. Mais on pourra déjà s'attaquer à la rénovation la plus lourde, évaluée à 1 million pour la Bassine.»

Impatience

La Commune de Bassins s'est engagée dans ce PDRA en 2009, peu après le lancement par la Confédération de ce nouvel instrument de politique agricole. Sur place, à 1261 mètres d'altitude, Maurice Treboux, qui va terminer sa 25e saison à la Bassine en tant qu'amodiatiaire, montre quelques signes d'impatience. «Le bâtiment est vétuste et n'est plus entretenu depuis qu'on a décidé de se lancer dans une rénovation lourde. Le toit et l'enveloppe du bâtiment nécessitent des travaux importants, tout comme la laiterie. Et il faudrait un logement décent pour le fromager. Le temps passe. C'est long.»

Selon Jean-Christophe Fallet, chef de projet Alpage et Agriculture au sein du Parc Jura vaudois (qui porte le PDRA en collaboration avec les propriétaires des alpages), le dossier avance pourtant bien: «Début août, la Confédération a accepté un taux de financement que nous jugeons positif. Attention: il ne s'agit pas encore de l'argent pour payer les travaux mais pour élaborer les études et les avant-projets. C'est la dernière étape avant la réalisation.»

Par Yves Merz 30.08.2015

Une ressource qui divise

Les subventions liées à ce projet Agritourisme sur les alpages aideront à financer les rénovations pour la Bassine et les Pralets. Mais le syndic de Bassins Didier Lohri se demande encore comment payer les travaux pour les autres alpages de la commune? Il sait qu'il est possible de recourir au service cantonal des Améliorations foncières (AF), qui étudie les dossiers au cas par cas, et verse de l'argent à fonds perdu. Mais ses réserves ne sont pas non plus infinies. Dès lors, le syndic compte sur une autre ressource qui serait prise sur la contribution d'estivage versée par la Confédération aux exploitants des alpages.

«Selon une nouvelle ordonnance fédérale, les exploitants doivent redonner 20% de cette contribution aux propriétaires. Cela pourrait constituer un fonds communal pour financer les rénovations», estime-t-il. Mais pour le syndicat d'élevage qui réunit les exploitants de Bassins, c'est exclu, «sauf si c'est pour des améliorations structurelles, car on ne va pas financer le retard qui a été pris dans l'entretien du patrimoine communal», explique Maurice Treboux, membre du syndicat. Ce sujet délicat pourrait faire bouillonner la campagne pour les élections communales.

Concrètement, il s'agit désormais de déterminer à quel endroit précis et de quelle manière développer un gîte, une table d'hôte, un local de vente, un chemin didactique, une buvette ou la fabrication de fromage avec visites des lieux... Puis de faire des devis sur la base desquels la subvention pourra être estimée.

«Il est important de créer des synergies complémentaires entre les différents chalets», relève Jean-Christophe Fallet. Par exemple, sur la commune de Bassins, la Bassine envisage de moderniser ses outils de production de gruyère AOC et d'aménager un accueil des touristes digne de ce nom, tandis que le chalet des Pralets, qui a déjà une buvette et des lits, pourrait améliorer ces équipements.

Une subvention bienvenue

Jean-Christophe Fallet est convaincu que cette région possède un magnifique potentiel, tant à la combe des Amburnex que sur les crêtes du Jura. «La présence des touristes va croître, c'est certain. L'agritourisme amènera une plus-value économique. C'est d'ailleurs une condition pour obtenir des subventions dans le cadre du PDRA. Le projet doit être viable, créer de l'emploi et, si possible, des bénéfices.»

Cet enthousiasme est plus modéré chez Maurice Treboux. «Au meilleur de la saison, on encaisse en moyenne 50 francs par jour avec la vente de fromage et de yogourts. On est sur un axe de cyclotourisme, mais quel cycliste va emporter du gruyère avec lui? On peut améliorer l'accueil, mais sans faire de folies, sinon l'investissement ne sera pas rentable, même à moyen terme. Ne vaudrait-il pas mieux réaliser une grande cave à fromages près d'un axe routier?»

L'avenir le dira. En attendant, le syndic de Bassins reste convaincu que cette subvention, même s'il faut du temps pour l'obtenir, sera bienvenue. «Avec l'état de nos finances, je n'oserais pas demander un crédit de 4,5 millions au Conseil communal pour nos alpages. Avec une aide concrète du Canton et de la Confédération, ce type de demande sera reçu différemment.»

(24 heures)

(Créé: 30.08.2015, 14h03)